

Interconnexion Hertel-New York

Inventaire archéologique

Rapport d'étape



Interconnexion Hertel-New York

Inventaire archéologique

Rapport d'étape

SOMMAIRE

Un inventaire archéologique des zones de potentiel établies le long du tracé du projet d'interconnexion Hertel-New York a été amorcé en novembre 2013. Il fut toutefois interrompu en raison des mauvaises conditions météorologiques. Sur un total de 21 zones devant être inspectées, cinq ont pu être examinées et le travail peut être considéré comme complété à seulement deux d'entre elles.

Référence : Arkéos inc. (2014) – Interconnexion Hertel-New York. Inventaire archéologique. Hydro-Québec Équipement et services partagés.

Mots clefs : Archéologie, potentiel, inventaire.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
SOMMAIRE.....	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES CARTES.....	iii
LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES PHOTOS.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES PARTICIPANTS.....	vii
1 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
2 MÉTHODOLOGIE	3
3 RÉSULTATS	5
3.1 Zone H-1	5
3.2 Zone P-1	6
3.3 Zone P-2	8
3.4 Zones P-9/H-8	11
3.5 Zone H-7	14
OUVRAGES CONSULTÉS.....	16
ANNEXE 1	
Carte 2 - Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique inventoriées	

LISTE DES CARTES

	Page
Carte 1 - Situation de projet.....	2
Carte 2 - Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique inventoriées (3 feuillets).....	17

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Zone P-2 – Sondage type, paroi ouest.....	10

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Zone H-1 – Portion nord de la zone – Vue vers le sud-sud-est (HNY-13-N1-005)	5
Photo 2 - Zone H-1 – Profil stratigraphique L1 (HNY-13-N1-004)	6
Photo 3 - Zone P-1 – Ruisseau au nord-est de la zone – Vue vers l'ouest (HNY-13-N1-027)	7
Photo 4 - Zone P-1 – Vue générale de la zone – Vue vers l'ouest (HNY-13-N1-028)	7
Photo 5 - Zone P-1 – Sondage type mal drainé (HNY-13-N1-022).....	8
Photo 6 - Zone P-2 – Aménagements récents et sentiers entretenus reliés aux activités équestres – Vue vers le nord-est (HNY-13-N1-021)	9
Photo 7 - Zone P-2 – Aménagements récents recréant un village amérindien – Vue vers l'ouest (HNY-13-N1-007).....	10
Photo 8 - Zone P-2 – Sondage type, portion sud-ouest (HNY-13-N1-010)	10
Photo 9 - Zone P-2 – Sondage type, portion nord-est (HNY-13-N1-013).....	11
Photo 10 - Zone P-2 – Environnement de la zone – Vue vers le sud-ouest (HNY-13-N1-018)	12
Photo 11 - Zone P-2 – Parcours du ruisseau – Vue vers le nord-est (HNY-13-N1-019).....	12
Photo 12 - Zones P-9/H-8 – Environnement de la zone – Vue vers le nord-est (HNY-13-N1-030) ...	13
Photo 13 - Zones P-9/H-8 – Sondage type (HNY-13-N1-029).....	14
Photo 14 - Zone H-7 – Environnement de la zone – Vue vers le nord-ouest (HNY-13-N1-032).....	15
Photo 15 - Zone H-7 – Sondage type (HNY-13-N1-036)	15

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Interconnexion Hertel-New York – Zones de potentiel archéologique à inventorier ...	4

LISTE DES PARTICIPANTS

HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT ET SERVICES PARTAGÉS

Benoit Gagnon	Chef - Expertise environnement
Carole Charest	Chargée de projet en environnement
André Burroughs	Conseiller en environnement – Expertise environnement

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Archéologue, coordonnateur
Émilie Desrosiers	Archéologue, chargée de projet
Gina Vincelli	Archéologue
Alex Lefrançois Leduc	Archéologue
Mor Coumba Ndiaye	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

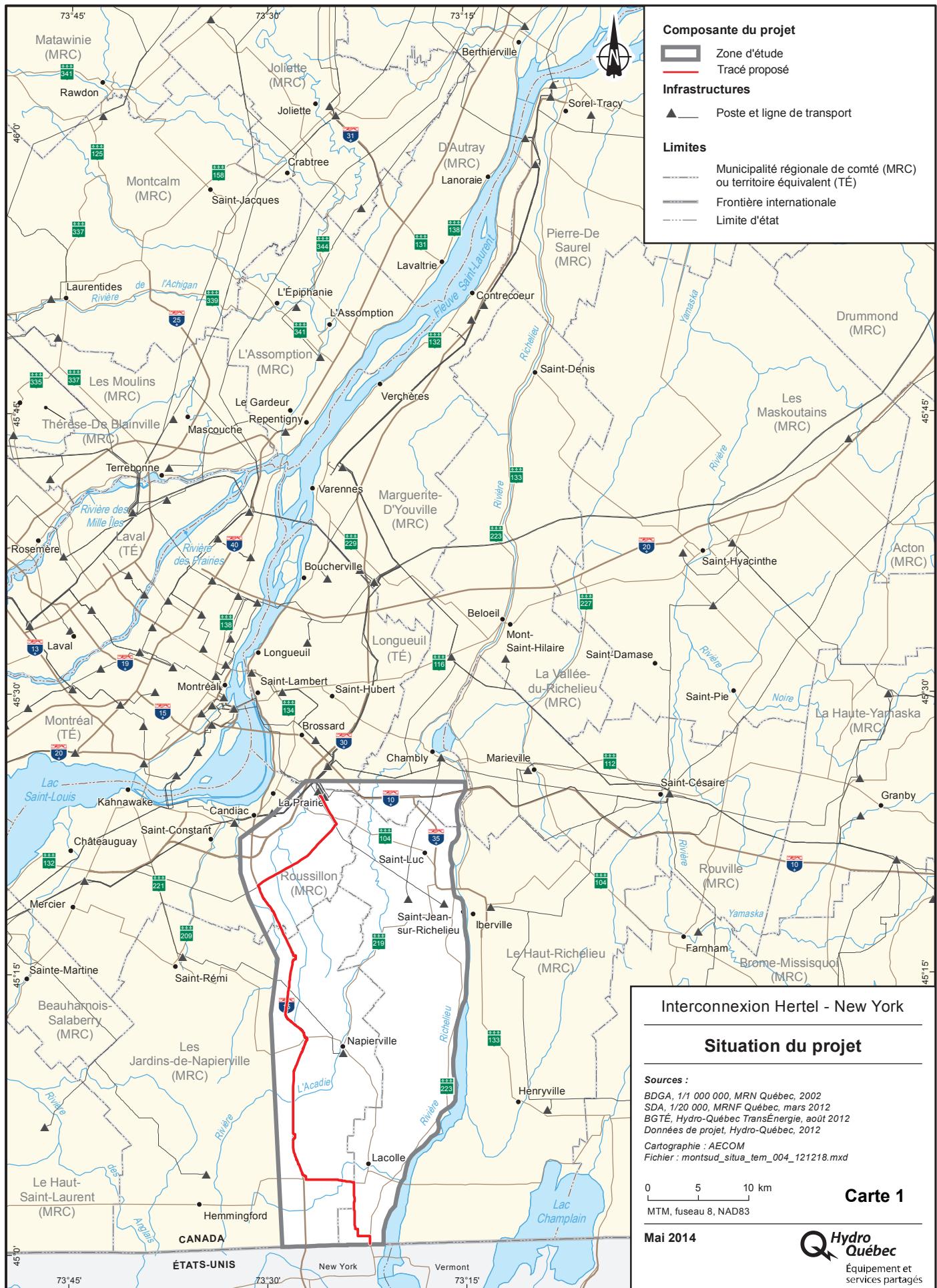
1.1 Mandat

Hydro-Québec envisage la construction d'une ligne souterraine à courant continu d'une tension de 320 kV entre le poste Hertel, à La Prairie, et la frontière canado-étatsunienne, près du lac Champlain (carte 1). Passé la frontière, le projet *Champlain Hudson Power Express* (CHPE) permettra de poursuivre la connexion jusqu'à la ville de New York. Le tracé retenu, d'une longueur totale de 58 km, part du poste Hertel et emprunte l'emprise de la ligne à 735 kV Hertel-Châteauguay sur une distance de 13 km. Il se poursuit le long de l'autoroute 15, dans l'emprise du ministère des Transports du Québec (MTQ), sur une distance de 32,5 km. Dans la portion sud, au sud de la route 202 et de Saint-Bernard-de-Lacolle, trois variantes furent proposées pour rejoindre la frontière.

Une étude de potentiel archéologique (Arkéos inc., novembre 2013), transmise à Hydro-Québec Équipement et services partagés (HQÉ), a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement. L'analyse a permis d'identifier 23 zones de potentiel préhistorique et 27 zones de potentiel historique le long d'une emprise examinée de 500 m de largeur. La première catégorie correspond à des bordures de paléorivages ou de cours d'eau actuels alors que la seconde fut distinguée par la présence de bâtiments illustrés près de chemins sur des cartes anciennes ou encore par la possibilité de moulins le long de certains cours d'eau. Il arrive parfois que des zones de chacun des types se superposent. Le total comprend d'autre part cinq zones de la période préhistorique et dix de la période historique qui sont situées le long des trois variantes envisagées au sud de la route 202.

En novembre 2013, HQÉ a mandaté Arkéos inc. pour réaliser l'inventaire archéologique, dans une emprise réduite de 25 m de largeur correspondant à l'emprise de construction, des zones de potentiel situées le long de deux segments au nord de Saint-Bernard-de-Lacolle. Il s'agit de 16 zones allant du poste Hertel et longeant l'emprise de la ligne existante à 735 kV Hertel-Châteauguay, puis de cinq zones localisées le long de l'emprise de l'autoroute 15, en direction sud.

Ce rapport ne présente toutefois que des résultats partiels, soit les recherches qui ont pu être conduites les 25 et 26 novembre 2013 avant que le gel et la neige interrompent les efforts.



2 MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique a été réalisé par une équipe de trois archéologues les 25 et 26 novembre 2013. Il a été interrompu par le gel et la neige. Actuellement, il n'est pas prévu de le reprendre, le projet étant suspendu. Le permis de recherches archéologiques 13-DESE-01 a été obtenu du ministère de la Culture et des Communications (MCC) le 22 novembre 2013. L'intervention sur le terrain prévoyait l'inventaire de 21 zones de potentiel archéologique (tableau 1). Le long de la ligne existante Hertel-Châteauguay, l'inventaire devait être réalisé du côté est de celle-ci, pour une largeur de 25 m à partir du hauban. Pour le segment situé près de l'autoroute 15, les zones à vérifier sont également situées du côté est, toujours sur une largeur de 25 m, cette fois comprise entre l'autoroute et la clôture délimitant cette voie publique.

Le travail a finalement porté sur six zones de potentiel et le travail est considéré comme complété pour deux d'entre elles (tableau 1).

À l'intérieur des zones inventoriées, il s'agissait d'abord de procéder à une inspection visuelle de la surface afin de déceler toute trace résultant d'activités humaines (vestiges immobiliers et mobiliers). Cette reconnaissance des lieux permettait également de mieux juger et d'évaluer les particularités de l'environnement immédiat, tout en orientant le choix de localisation des sondages. La localisation et la disposition des sondages étaient influencées par la perception du milieu immédiat et les contraintes, principalement des perturbations récentes, des pentes fortes ou un mauvais drainage.

En plan, la dimension des sondages correspondait à un carré d'environ 50 cm de côté, alors que verticalement, la profondeur était variable suivant la nature des dépôts, le type de végétation et, éventuellement, la position stratigraphique des témoins découverts. Les sondages atteignaient le sol minéral jugé stérile par l'archéologue. Le couvert végétal fut enlevé à la pelle et le sondage fut principalement creusé à la truelle. Les sondages ont été remblayés une fois terminés.

Tableau 1 - Interconnexion Hertel-New York – Zones de potentiel archéologique à inventorier

Du poste Hertel à l'autoroute 15

Zone	Localisation		Longueur (mètre linéaire)	Superficie* (hectare)	Superficie résiduelle** (hectare)
H-1	Chemin de Saint-Jean	La Prairie	200	0,5	0,5
H-3	Montée Saint-Grégoire	La Prairie	200	0,5	0,5
P-1	Rivière Saint-Jacques / ruisseau Saint-Claude	Nord-est de Saint-Philippe-de-La Prairie	44	0,09	0,09
P-2	Rivière Saint-Jacques / ruisseau Saint-Claude	Nord-est de Saint-Philippe-de-La Prairie	200	0,5	0,5
P-3	Rivière Saint-Jacques / ruisseau Saint-Claude	Nord-est de Saint-Philippe-de-La Prairie	41	0,10	0
H-4	Rang Saint-Raphaël/Saint-Claude	La Prairie	200	0,5	0,5
H-5	Montée Saint-Claude	Saint-Philippe	617	1,5	1,5
H-6	Rang Saint-Marc	Saint-Philippe	200	0,5	0,5
H-7	Rivière Saint-Jacques	Saint-Philippe	93	0,25	0,24
H-8	Route Édouard VII	Saint-Philippe	200	0,5	0,5
P-5	Rivière Saint-Jacques	Saint-Philippe-de-La Prairie, rive droite de la riv. Saint-Jacques	70	0,17	0
P-9	Rivière Saint-Jacques	Saint-Philippe-de-La Prairie, rive gauche de la riv. Saint-Jacques	29	0,07	0
H-9	Ruisseau Saint-André	Saint-Philippe	113	0,28	0,02
H-10	Rang Saint-André	Saint-Philippe	200	0,5	0,5
P-11	Rivière Saint-Jacques / ruisseau Saint-André (rive gauche)	Sud-ouest de Saint-Philippe-de-La Prairie	18	0,02	0
P-13	Rivière Saint-Jacques / ruisseau Saint-André	Sud-ouest de Saint-Philippe-de-La Prairie, rive droite du ruisseau Saint-André	18	0,05	0

Le long de l'autoroute 15

Zone	Localisation		Longueur (mètre linéaire)	Superficie* (hectare)	Superficie résiduelle** (hectare)
H-12	Montée du moulin/Montée Saint-Jacques	Saint-Jacques-le-Mineur	352	0,90	0,90
H-14	Montée Sainte-Marguerite/Montée Douglass	Napierville	348	0,87	0,87
P-16	Rivière Richelieu / Rivière Lacadie	Nord-ouest de Saint-Bernard-de-Lacolle	161	0,21	0,21
H-17	Montée Henrysburg	Saint-Bernard-de-Lacolle	200	0,5	0,5
H-18	Chemin Pleasant Valley	Saint-Bernard-de-Lacolle	100	0,26	0,26

GRAND TOTAL	3 604	8,77	8,09
-------------	-------	------	------

* Toutes les superficies sont calculées pour une emprise de 25 m de largeur.

** La superficie résiduelle est la surface qui tient compte de la présence de deux zones au même emplacement.

 Zones pour lesquelles l'inventaire a débuté.

 Zones pour lesquelles l'inventaire est complété.

3 RÉSULTATS

L'inventaire a porté sur un total de six zones regroupées en cinq emplacements : H-1, P-1, P-2, P-9/H-8 et H-7 (voir les feuillets de la carte 2 en annexe). Sur ces emplacements, le travail est considéré comme complété uniquement pour les zones P-1 et P-2.

3.1 Zone H-1

- Coordonnées : $45^{\circ} 23' 30,26''$ N ; $73^{\circ} 25' 07,08''$ W.
- Localisation géographique : de part et d'autre du chemin de Saint-Jean à La Prairie.
- Dimensions : 225 m x 25 m.
- Altitude ANMM : environ 24 m.
- Sondages : 3.
- Site ou vestige trouvé : aucun.
- Inventaire complété : non.

La zone de potentiel H-1 se situe en milieu agricole de part et d'autre du chemin de Saint-Jean dans la municipalité de La Prairie, près du poste Hertel (carte 2, feuillet 1). Ce chemin est l'un des premiers de la région (1747) et des bâtiments s'y trouvent distribués de part et d'autre dès 1815. Lors de notre passage, la dernière récolte de maïs avait eu lieu depuis un certain temps déjà et la surface, couverte de restes de plants et d'épis, était gelée.

Une inspection visuelle des lieux a d'abord été effectuée dans l'emprise sur 115 m de longueur (axe sud-est-nord-ouest) du côté nord du chemin (photo 1). Le champ présente un léger dénivélé vers l'ouest. Plusieurs fragments de brique rouge, emprisonnés dans la terre gelée, ont été observés,



Photo 1 - Zone H-1 – Portion nord de la zone – Vue vers le sud-sud-est (HNY-13-N1-005)

plus particulièrement dans la portion sud qui se trouve plus près de la route. Seulement trois sondages espacés d'environ 8 m ont été réalisés à la limite nord de la zone. Le sol s'est révélé être gelé sur une dizaine de centimètres, limitant ainsi les observations. La décision fut prise de poursuivre les travaux à cet endroit au printemps.

Malgré le gel hâtif, la séquence stratigraphique observée présente un premier niveau correspondant à l'horizon Ap (0-30 cm) perturbé par les activités de labours, composé d'une argile limoneuse compacte et homogène contenant de nombreux cailloux et petites pierres. Ce niveau repose sur un sol plus argileux et grisâtre qui devient moucheté de taches ferreuses vers les 50 cm de profondeur (photo 2). Les travaux effectués sur le terrain n'ont cependant pas permis de mettre au jour des vestiges archéologiques.

3.2 Zone P-1

- Coordonnées : 45° 22' 12,19 N ; 73° 25' 53,04" W.
- Localisation géographique : nord-est de Saint-Philippe-de-La Prairie.
- Dimensions : 50 m x 25 m.
- Altitude ANMM : environ 30 m.
- Sondages : 15.
- Site ou vestige trouvé : aucun.
- Inventaire complété : oui.

La zone P-1 se trouve au nord-est du rang Saint-Claude et à l'est du ruisseau Saint-Claude dans la municipalité de Saint-Philippe-de-La Prairie (carte 2, feuillet 2). Le potentiel préhistorique de P-1 repose sur sa position en bordure de la terrasse de 30 m qui s'élève le long du paléochenal La Prairie-Chambly et qui a pu représenter un lieu d'intérêt pour des haltes temporaires lors de déplacements par voies navigables.

Un sentier entretenu (VTT, équitation) longe la ligne de transport existante du côté nord-ouest et marque la limite sud-est de l'emprise de P-1. Le secteur se trouve sur un replat entre deux ruisseaux qui coulent au-delà des limites de l'emprise de la zone, un premier au sud-ouest et un deuxième au nord-est (photo 3). Le terrain est boisé. La portion de l'emprise immédiate au sentier



Photo 2 - Zone H-1 – Profil stratigraphique L1 (HNY-13-N1-004)



Photo 3 - Zone P-1 – Ruisseau au nord-est de la zone – Vue vers l'ouest (HNY-13-N1-027)



Photo 4 - Zone P-1 – Vue générale de la zone – Vue vers l'ouest (HNY-13-N1-028)

entretenue est couverte d'arbres très jeunes (essentiellement des feuillus de 4 ans ou moins) et arbustes sur une quinzaine de mètres de large, témoignant d'un déboisement fait dans les dernières années. La dizaine de mètres restants sur la largeur de l'emprise suit la lisière d'une jeune forêt clairsemée de feuillus (photo 4). Un second sentier entretenu, se raccordant à celui mentionné plus haut, traverse la zone à une trentaine de mètres de sa limite sud-ouest dans un axe sud-est - nord-ouest. Les multiples empreintes de fer à cheval suggèrent un usage à des fins équestres.

Trois lignes de sondages espacés d'environ 8 m ont été positionnées suivant un axe nord-est - sud-ouest pour couvrir l'ensemble de la zone. Au total, 15 sondages ont été réalisés. Le secteur s'est révélé mal drainé, la majorité des sondages se sont gorgés d'eau à une profondeur de moins de 30 cm lors de l'excavation.



Photo 5 - Zone P-1 – Sondage type mal drainé (HNY-13-N1-022)

Le profil stratigraphique montre un premier horizon (0-20 cm) de sol argileux homogène de couleur brun gris, perturbé par d'anciens labours, comprenant de nombreuses petites racines et radicelles ainsi que quelques cailloux. Le sol naturel est composé d'argile grise marbrée d'orangé (photo 5).

Les sondages effectués dans la zone de potentiel P-1 n'ont pas permis de découvrir d'indices archéologiques témoignant d'une ancienne occupation.

3.3 Zone P-2

- Coordonnées : 45° 22' 04,71" N ; 73° 26' 03,08" W.
- Localisation géographique : nord-est du ruisseau Saint-Claude.
- Dimensions : 200 m x 25 m.
- Altitude ANMM : environ 30 m.
- Sondages : 41.
- Site ou vestige trouvé : aucun.
- Inventaire complété : oui.

La zone de potentiel P-2 se trouve sur une terrasse située au nord-est du ruisseau Saint-Claude, dont le parcours est parallèle au rang Saint-Claude à cet endroit, dans la municipalité de Saint-Philippe-de-La Prairie (carte 2, feuillet 2). La zone se trouve sur la propriété d'un ranch, qui s'étend aussi à l'emplacement de la zone P-1. La zone P-2 se divise en deux secteurs : un premier au sud-ouest



Photo 6 - Zone P-2 – Aménagements récents et sentiers entretenus reliés aux activités équestres – Vue vers le nord-est (HNY-13-N1-021)

(75 m x 25 m) et un second au nord-est (125 m x 25 m). On y retrouve différents aménagements récents et sentiers entretenus reliés aux activités équestres, incluant le sentier présenté en P-1 qui longe la ligne de transport (photo 6). Une canalisation en ciment de 45 cm de diamètre se trouve en travers de ce sentier (axe sud-est - nord-ouest), près de la limite nord-est du premier secteur. Des fragments de canalisation en terre cuite grossière jonchaient la surface du sentier à cet endroit.

Le potentiel préhistorique repose sur la localisation de la zone en bordure de la terrasse de 30 m le long du paléochenal de La Prairie - Chambly et des rives du ruisseau Saint-Claude. Le premier secteur couvre majoritairement une superficie déboisée sur laquelle se trouve un ensemble d'aménagements récents recréant un village amérindien, bordée au nord par la même jeune forêt de feuillus que P-1 (photo 7). Seize sondages effectués aux 10 m sur trois axes espacés d'environ 8 m ont été réalisés.

La portion dégagée possédait un moins bon drainage que celle boisée, l'eau s'infiltrant dans les sondages au-delà d'une trentaine de centimètres. Les sols excavés étaient formés d'un horizon Ap (0-20 cm) d'argile limoneuse brune qui a été perturbé par d'anciens labours, suivi d'une couche d'argile beige-jaunâtre marbrée gris incluant des lentilles de sable orangé (figure 1 ; photo 8).



Photo 7 - Zone P-2 – Aménagements récents recréant un village amérindien – Vue vers l'ouest (HNY-13-N1-007)

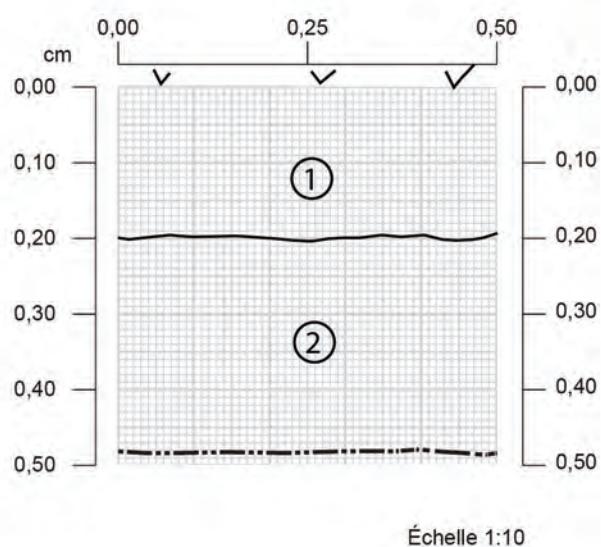


Figure 1 - Zone P-2 – Sondage type, paroi ouest

- 1) Argile limoneuse, brun pâle, homogène et assez meuble. Inclusions : racines, radicelles et cailloux
- 2) Argile sableuse, beige jaunâtre marbré gris, incluant de petites lentilles de sable orangé, homogène



Photo 8 - Zone P-2 – Sondage type, portion sud-ouest (HNY-13-N1-010)

Le second secteur est couvert par la jeune forêt de feuillus et présente un relief ondoyant. Il est délimité au sud-est par le sentier qui longe la ligne de transport. Un autre sentier le traverse dans l'axe sud-est - nord-ouest environ à 140 m de la limite sud-ouest de ce second secteur (photo 10). Un aménagement récent recréant un cimetière se trouve à l'ouest de ce deuxième sentier tout près de la limite nord-ouest de l'emprise. Au nord-est de ce même sentier, le terrain suit une pente d'amplitude moyenne jusqu'à un ruisseau (photo 11). Ce dernier se trouve au-delà des limites de l'emprise de la zone P-2. Le profil stratigraphique est composé d'un niveau d'argile limoneuse brune suivi d'une couche d'argile beige-jaunâtre marbré de gris et orangé (photo 9).

La réalisation de l'inventaire archéologique n'a pas permis de mettre au jour de traces d'occupation humaine ancienne.

3.4 Zones P-9/H-8

- Coordonnées : 45° 20' 48,33" N ; 73° 28' 16,82" W.
- Localisation géographique : rive gauche de la rivière Saint-Jacques.
- Dimensions : 215 m x 25 m.
- Altitude ANMM : environ 30 m.
- Sondages : 5.
- Site ou vestige trouvé : aucun.
- Inventaire complété : non.

La zone de potentiel H-8 se distribue de chaque côté de la route Édouard-VII, alors que la zone P-9 recoupe H-8 dans sa portion nord-est, sur la terrasse fluviale de la rive gauche de la rivière Saint-Jacques dans la municipalité de Saint-Philippe-de-La Prairie (carte 2, feuillet 3). La route Édouard-VII est un ancien chemin (*Saint-Jacques Road*) qui apparaît dans le cadre du développement des voies de communication de la région dans le premier quart du XIX^e siècle. Bon nombre de bâtiments sont érigés de part et d'autre de la route dès 1815. Actuellement, le côté sud-ouest de la route est utilisé à des fins agricoles. Du côté nord-est se trouvent la rue Martin, des terrains paysagés et des parcelles boisées.



Photo 9 - Zone P-2 – Sondage type, portion nord-est (HNY-13-N1-013)



Photo 10 - Zone P-2 – Environnement de la zone – Vue vers le sud-ouest (HNY-13-N1-018)

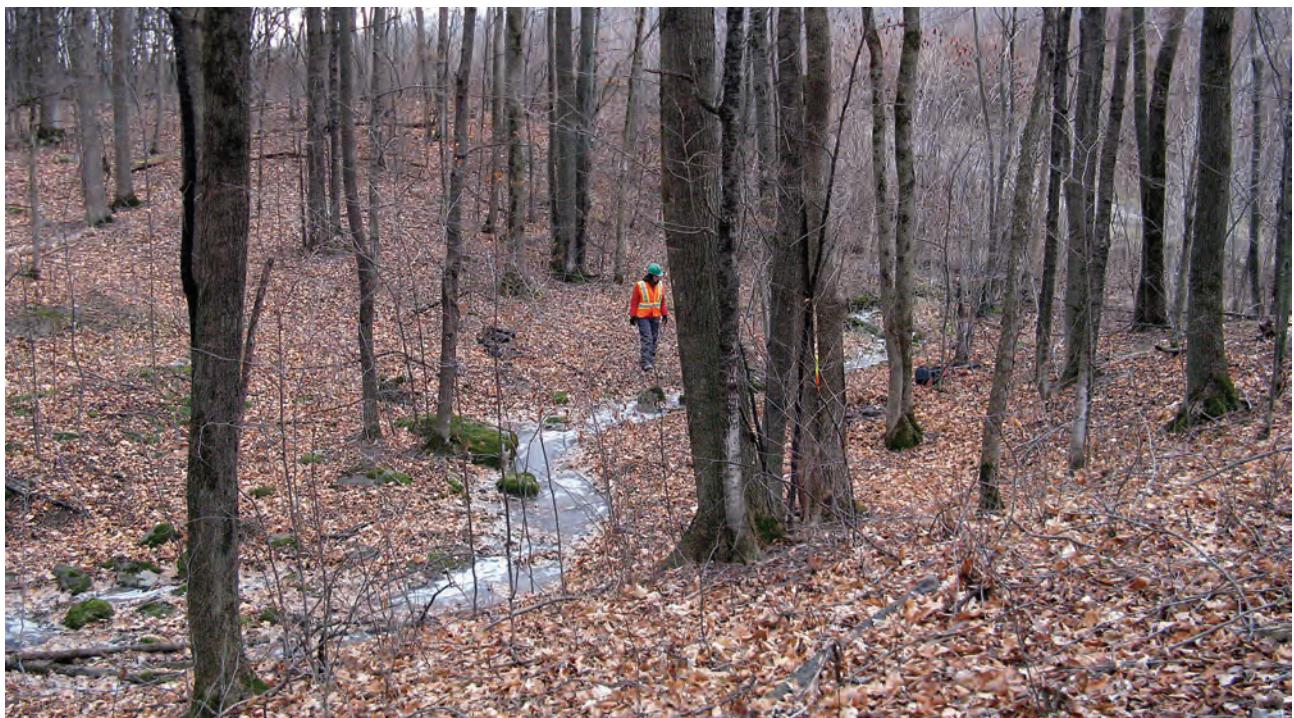


Photo 11 - Zone P-2 – Parcours du ruisseau – Vue vers le nord-est (HNY-13-N1-019)



Photo 12 - Zones P-9/H-8 – Environnement de la zone – Vue vers le nord-est (HNY-13-N1-030)

Dans le secteur nord-est, à partir de la route, l'emprise suit la trajectoire de la rue Saint-Martin couvrant une partie des terrains paysagés au nord jusqu'à ce que la rue bifurque à 90° vers le nord. Dès lors, l'emprise se trouve au nord-est de la rue Martin (carte 2, feuillet 3). Elle longe la limite d'un terrain privé du côté nord-ouest et borde un ruisseau encaissé au nord-est, qui se trouve sous la ligne de transport existante et qui rejoint la rivière Saint-Jacques.

Une inspection visuelle a été faite dans la parcelle boisée (photo 12). Cette dernière présente un léger dénivélé de la lisière du terrain habité jusqu'à la berge du ruisseau. Des amas de grosses pierres et ensembles de branches et billots de bois étaient dispersés sur le secteur. Différents objets récents épars, comprenant un tonneau en fer, des contenants de plastiques et diverses tiges métalliques, se trouvent sur la surface. La topographie suggère un rehaussement du terrain privé par rapport à la berge du ruisseau, confirmé par la réalisation d'un sondage à la frontière du terrain et du boisé. Celui-ci a révélé un niveau de remblai d'une cinquantaine de centimètres de profondeur d'un sol argileux gris incluant de nombreux cailloux, petites et moyennes pierres (photo 13).

Le profil stratigraphique des sondages réalisés le long de la berge du ruisseau présentait un premier niveau de limon argileux brun avec des inclusions de fragments de charbon et de brique. Il était suivi d'un sol argileux brun gris pâle, alors interprété comme étant le sol naturel stérile.

Au total, cinq sondages ont été réalisés sur ce petit secteur des zones P-9/H-8. Il fut alors prévu de revenir compléter la zone ultérieurement. La réalisation d'autres sondages dans la partie sud-ouest aurait contribué à améliorer notre compréhension du lieu et des activités humaines qui s'y sont produites (terrassement, nivèlement du terrain, aménagement du ruisseau, séquence stratigraphique). À ce stade, les travaux n'ont pas permis d'identifier de traces d'occupation humaine ancienne.

3.5 Zone H-7

- Coordonnées : 45° 20' 50,14" N ; 73° 28' 12,25" W.
- Localisation géographique : de part et d'autre de la rivière Saint-Jacques.
- Dimensions : 70 m x 25 m.
- Altitude ANMM : environ 30 m.
- Sondages : 5.
- Site ou vestige trouvé : aucun.
- Inventaire complété : non.



Photo 13 - Zones P-9/H-8 — Sondage type (HNY-13-N1-029)

La zone H-7 prend place dans un boisé de part et d'autre de la rivière Saint-Jacques, entre la route Édouard-VII et le rang Saint-Marc, dans la municipalité de Saint-Philippe-de-La Prairie (carte 2, feuillet 3). Le potentiel historique de cette zone repose sur la possibilité que la rivière Saint-Jacques ait pu alimenter un des nombreux moulins implantés dans la région au cours du XIX^e siècle.

La rivière Saint-Jacques divise la zone en deux secteurs : rive droite (nord-est) et rive gauche (sud-ouest). Seule la rive gauche a été visitée en novembre 2013. Le secteur sud-ouest couvre donc une pointe formée par le cours de la rivière Saint-Jacques et le ruisseau des zones P-9/H-8. La limite sud-ouest de l'emprise s'étend jusqu'à la bordure du terrain privé (photo 14). Plusieurs objets récents et désuets (planches de bois, chaises et contenants de plastique, broches de métal, etc.) jonchaient la surface de la pente derrière le terrain.

Cinq sondages ont été réalisés sur la surface plane de la pointe. Un premier excavé près du bas de la pente, présente un niveau de limon argileux brun gris foncé sur près de 80 cm de profondeur contenant des inclusions de charbons de bois, de racines et de radicelles. Dans les premiers 10 cm, en plus des inclusions précédentes, se trouvaient des éclats de pierre calcaire et des artéfacts associés à la deuxième moitié du XIX^e siècle (terre cuite fine blanche vitrifiée, terre cuite fine jaune, morceaux de plastiques, fragments de pot Masson et de verre à vitre, clous tréfilés). Les artéfacts n'ont pas été conservés.



Photo 14 - Zone H-7 – Environnement de la zone – Vue vers le nord-ouest (HNY-13-N1-032)



Photo 15 - Zone H-7 – Sondage type (HNY-13-N1-036)

Les sondages réalisés sur l'axe longeant la ligne de transport ont tous montré un profil stratigraphique similaire, soit un premier niveau de limon argileux brun incluant quelques fragments de charbons de bois, racines et radicelles, suivi d'un sol argileux brun gris pâle sans inclusion notable autre que racines et radicelles (photo 15). Cette séquence est semblable aux sondages excavés sur la berge du ruisseau au sud-ouest des zones P-9/H-8.

Les recherches se sont achevées sur ces résultats en date du 26 novembre 2013 alors qu'aucun vestige archéologique n'a été découvert. La poursuite éventuelle des travaux permettra de terminer les deux axes de sondages inachevés sur la pointe et d'inventorier le secteur nord-est de cette zone H-7.

OUVRAGES CONSULTÉS

Arkéos inc. (2013)

Interconnexion Hertel-New York. Potentiel archéologique – Hydro-Québec Équipement et services partagés.

1

Annexe

Carte 2 - Zones de potentiel archéologique
préhistorique et historique inventoriées

